



# BUDGET 2022

## La rénovation énergétique au premier plan

**Le budget municipal ou budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Suite à son vote en conseil municipal en mars dernier, faisons le point sur les orientations de la Ville pour l'année en cours.**

Le budget 2022 de Montfort-sur-Meu vient pour conforter une ambition de la part de la municipalité d'agir pour la santé, de transformer notre modèle de société et d'accompagner l'évolution des modes de vie, de ne laisser personne de côté, de rendre effectif la participation citoyenne et plus généralement de travailler pour le bien-être des montfortais-es. Les projets de la municipalité pour 2022 se répartissent en trois grandes catégories : l'amélioration et la sauvegarde du patrimoine bâti ; les mobilités douces et le cadre de vie ; la démocratie locale.

Plus précisément, on peut y lire la volonté :

- d'accompagner les écoles pour en faire des lieux de vie exemplaires et innovants ou la jeunesse au travers du projet partagé de Skate park ;
- de faciliter la mobilité : développement de voies cyclables et piétonnes sécurisées via la ceinture verte et les liaisons intra-ville ;
- de réhabiliter les friches existantes en maison de santé ou encore en cellules commerciales toujours avec pour objectif de redynamiser la Ville au titre du programme « Petites villes de demain », en complémentarité

avec les commerces existants afin d'améliorer l'offre de commerces de proximité ;

- de créer des espaces de rencontres, de convivialité et de réappropriation de la biodiversité dans le centre-ville « nature » (parc de l'Étang de la Cane avec son éco-pâturage, ruches, verger conservatoire) mais aussi dans les quartiers plus urbains et patrimoniaux à réaménager (ex : secteur Guittai/Horloge) ;
- de faire de la rénovation énergétique des équipements et l'amélioration de leur confort une priorité ;
- de lancer le premier budget participatif citoyen.

**Texte en cours de ré-écriture par M. le Maire**

## L'ESSENTIEL DES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT : EN IMAGES

700 000€



Rénovation de l'école du Moulin-à-Vent et du restaurant scolaire.

Les travaux ont débuté en 2021 dans les écoles du Moulin à Vent. Lors de cette 1<sup>ère</sup> tranche opérationnelle, l'accent a été mis sur le changement des menuiseries extérieures et le remplacement des convecteurs pour opter pour des équipements plus performants. Ces travaux seront suivis à partir de l'été 2022 par de lourds investissements : rénovation des façades par adjonction d'un manteau isolant, réfection de l'étanchéité de la toiture, travaux d'électricité et études concernant la création d'un bâtiment dédié au périscolaire. Le but étant toujours :

- L'amélioration de l'accueil des enfants.
- Permettre une organisation spatiale plus adaptée.
- Diminuer les consommations énergétiques.

240 000€



Travaux de rénovation à l'Avant-Scène.

Labellisée Petite Cité de Caractère, Montfort-sur-Meu est confrontée à un défi de taille : elle possède un patrimoine historique qui fait sa renommée mais qui nécessite des investissements importants. Les travaux qui débiteront à la mi-mai à l'Avant-Scène, porteront sur la **réfection de la couverture et son isolation.**

La volonté de développer les déplacements doux au quotidien a mené la Municipalité à engager en 2021 la réfection de la liaison douce menant de la salle des Batailles à la rue de l'Etang de la Cane pour favoriser la jonction entre les quartiers Nord de la Ville et la gare. En 2022, **de nouveaux tronçons**, entre la gare et La Harelle ainsi qu'entre le Pont de l'Abbaye et la piscine Océlia, seront aménagés pour circuler en toute sécurité autour de Montfort. Ils s'inscrivent dans le projet de la ceinture verte qui a pour vocation de faciliter les déplacements interquartiers, tout en mettant en valeur les différentes facettes des paysages (urbain, ruraux, industriel...) montfortais.

120 000€



Poursuite de la mise en place de la ceinture verte.

La réfection du bâtiment rue de l'Etang de la Cane qui se décompose en trois parties et qui accueillera le Centre des Finances Publiques au 1<sup>er</sup> septembre 2022, une pharmacie ainsi qu'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), s'inscrit dans un projet global. La Ville, quant à elle, se concentre sur le projet d'**acquisition de la Maison de Santé** qui représente un investissement de 600 000€ sur 218 m<sup>2</sup> de la surface totale du projet qui elle s'étend sur 1 102 m<sup>2</sup>.

600 000€



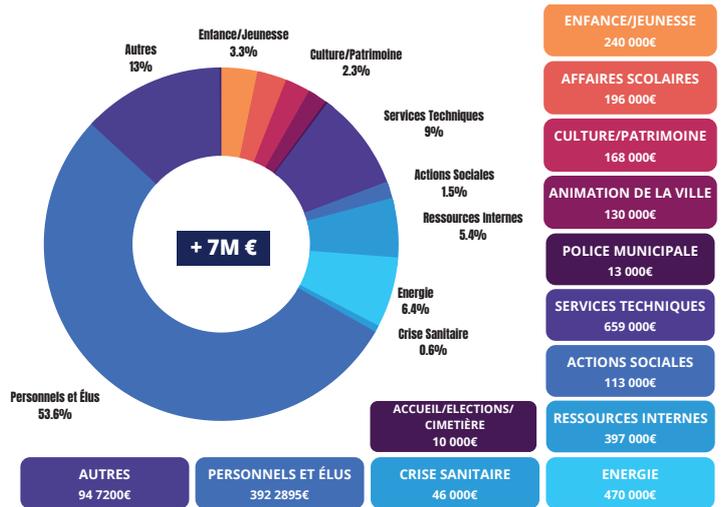
Transformation d'un bâtiment commercial en équipement tertiaire.

# LE BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ, C'EST AUSSI...

**Les grands équilibres budgétaires**

**+ de 4 Millions** INVESTISSEMENT Budget Ville

FONCTIONNEMENT Budget Ville **+ de 7 Millions**



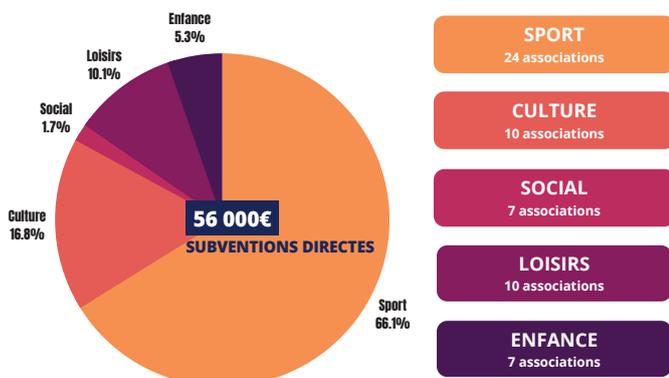
RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

## FISCALITÉ : POURQUOI LA TAXE FONCIÈRE VA-T-ELLE AUGMENTER ?

Cette augmentation votée au conseil municipal du 21/03/2022, est nécessaire pour permettre à la Ville de faire face notamment aux augmentations des coûts de l'énergie et des matériaux afin de poursuivre les investissements dans la commune jusqu'à la fin du mandat. La taxe sur le foncier bâti était de 41.08% et passera à 43.58%. Cette augmentation sera neutre pour les ménages car la plupart ne payent plus de taxe d'habitation et les derniers contributeurs n'en payeront plus en 2023. De plus, les économies réalisées par les foyers sur l'assainissement suite à la signature d'une nouvelle délégation passée avec Véolia depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont permis de redonner du pouvoir d'achat aux ménages Montfortais.



## L'ACTION EN FAVEUR DU SECTEUR ASSOCIATIF



RÉPARTITION DU FINANCEMENT AUX ASSOCIATIONS MONTFORTAISES.

## Au delà des subventions directes

La Ville de Montfort-sur-Meu accompagne les associations dans leurs actions au travers :

- La mise à disposition de salles pour les activités.
- L'organisation du Forum des Associations.
- La gratuité de la salle du Confluent 1 fois/an.
- Un chargé de mission "Vie Associative" à la mairie.
- L'investissement en matériel (46 000€).

### Le comité de jumelage

En 2022 et comme chaque année, la Ville accompagne l'association via une cotisation annuelle. Cette année la municipalité est également partenaire de l'organisation de la rencontre citoyenne qui aura lieu le week-end de l'Ascension.